BASSINS Municipal élu tacitement

M. Maurice Gruaz-Chevalley, 41 ans, a été élu lundi comme septième membre du Conseil municipal de Bassins. Le dépôt des listes de candidats expirant hier à midi, et personne ne s'étant présenté à ce jour, M. Gruaz a donc été élu tacitement comme le prévoit la procédure.

M. Maurice Gruaz-Chevalley remplacera M. Karl Velan chargé encore jusqu'à la fin de l'année de la police et de la gestion des finan-

ces.

Exploitant au village d'une entreprise de chauffage central et de sanitaire, M. Gruaz obtient pour la première fois des responsabilités politiques. Il n'est apparenté à aucun parti politique. — or